



2016-05-18-AG-82

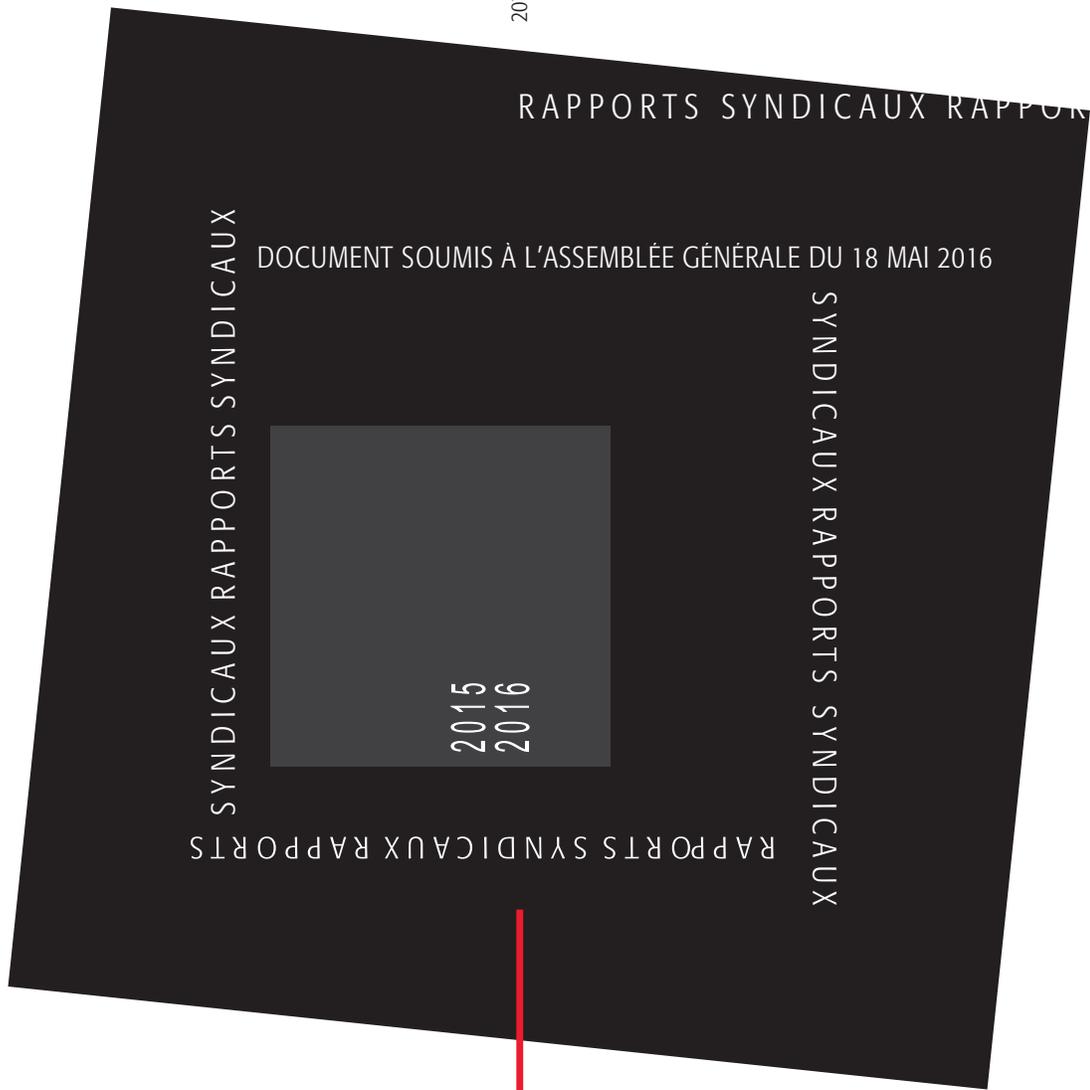


TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL EXÉCUTIF	4
ÉTATS FINANCIERS 2014-2015	10
COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL	14
COMMISSION DES ÉTUDES	19
COMITÉ DE DÉLÉGUÉS SYNDICAUX	23
COMITÉ DE MOBILISATION	24
COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	25
COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT	27
COMITÉ-CONSEIL DE LA RECHERCHE	29
COMITÉ DE VEILLE INTERCULTURELLE	30
COLLECTIF ÉCHEC À LA GUERRE	31
COMITÉ INSTITUTIONNEL DE PROTECTION DES ANIMAUX	32
COMITÉ DE RECOURS R-II	33
ANNEXES :	
Annexe I : Rapports des vérificateurs	34
Annexe II : Dons de solidarité	35
Annexe III : Comité de perfectionnement	36

Conseil exécutif

Alain Long - Président

Département de biologie et de biotechnologies

Josée Déziel - Vice-présidente aux relations du travail

Département de sciences sociales (psychologie)

Dominique Rioux - Vice-présidente aux affaires pédagogiques

Département de français et de lettres

Philippe de Grosbois - Secrétaire

Département de sciences sociales (sociologie)

Nicola Grenon - Trésorier

Département d'informatique

Laurence Daigneault Desrosiers - Directrice

Département de français et de lettres

Jean-François Millette - Directeur

Département d'histoire et géographie (histoire)

Carly Milorin - Directrice

Département de radio-oncologie

Thomas Dussert - Directeur (Automne 2015)

Département de philosophie

Sophie Crevier - Directrice (Hiver 2016)

Département des techniques auxiliaires de la justice

Bilan politique

Lors de l'année scolaire 2014-2015, la férocité des politiques d'austérité du gouvernement Couillard, de même que la forte mobilisation syndicale et sociale qui s'est déployée (culminant, dans une dizaine de cégeps, par une journée de grève sociale le 1^{er} mai 2015) laissaient présager que l'année 2015-2016 serait aussi d'une grande intensité. Et ce fut effectivement le cas, en grande partie en raison des négociations des 500 000 travailleuses et travailleurs du secteur public.

Évidemment, l'heure n'est pas au bilan en profondeur de cette période marquante, à la fois exaltante et décevante. Que retenir ? Que changer ? Que faire pour éviter ces désillusions qui semblent récurrentes ? Ces questions méritent une réflexion collective et murie, notamment lors des ateliers qui se tiendront le 27 mai prochain. Pour le moment, nous nous consacrerons simplement à un travail d'archivage de ce qui a été accompli au cours de cette riche année.

Nos prises de position

D'abord, les recommandations adoptées au cours de cette année, souvent amenées ou approfondies par des membres ne siégeant pas sur l'exécutif, reflètent bien le niveau de mobilisation des profs du SPECA.

En *septembre*, en plus d'un mandat de grève de 6 jours adopté à 83 %, avec plus de 260 membres votants, le SPECA s'est aussi prononcé pour que le plus grand nombre possible de ces journées soit exercé simultanément par l'ensemble du Front commun (et non en grèves « rotatives ») et a réitéré la nécessité d'inscrire les négociations du secteur public dans le cadre plus large de la lutte à l'austérité. Lors de cette même assemblée, nous avons aussi pris l'initiative d'encourager les organisateurs des manifestations à ne pas dévoiler leur itinéraire aux forces policières.

En *octobre*, nous avons convenu de boycotter les *Portes ouvertes*, sans qu'il soit nécessaire qu'un plancher de cégeps de la région soit atteint. Nous avons aussi adopté à l'unanimité de ne pas participer au souper de Noël traditionnel. Finalement, nous avons dénoncé l'attaque sexiste que représentait les dépôts patronaux et nous sommes engagés à interpellier députées et ministres sur cette question.

En *novembre*, lors d'une journée de grève, nous avons établi des conditions minimales sans lesquelles il ne pourrait y avoir d'entente acceptable à la table sectorielle, nous avons adopté un plan d'action d'urgence en cas de loi spéciale, de même qu'une position de principe à l'effet qu'une grève illégale, suite à l'entrée en vigueur d'une loi spéciale, peut constituer un geste de désobéissance civile légitime.

En *janvier*, nous avons rejeté à 66 % l'entente de table centrale et à 70 % l'entente de table sectorielle. Nous avons aussi adopté une position d'appui à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) et la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), qui se dirigeaient alors vers une poursuite de la lutte.

En *février*, nous avons dénoncé plusieurs aspects de la conduite des négociations par nos représentants nationaux : absence de consultation, difficulté d'obtenir des informations écrites, amalgames entre les différentes formes d'augmentations salariales et empressement à tenter de convaincre les membres. C'est à cette assemblée qu'il nous est apparu nécessaire de produire un bilan critique, local ou en collaboration avec d'autres syndicats alliés, en vue d'améliorer le processus démocratique à la FNEEQ.

Notre mobilisation

Pour l'exécutif, et probablement pour plusieurs d'entre vous également, il a semblé que la session d'automne avait une densité inégalée ! Dès la journée d'accueil du personnel, le 21 *août*, l'ensemble du personnel a été visible lors du mot du Directeur général, avec les pancartes « Cégep en négo ». La semaine suivante, à la rentrée, des tracts ont été distribués aux étudiants.

Les 8, 9 et 10 *septembre*, nous avons « préparé l'automne » dans les corridors de l'entrée du bloc C, de la Direction et du bloc A. Rencontres d'étudiants, corrections, réunions entre collègues, préparations de cours... Ce fut un grand succès de mobilisation qui nous a permis de mettre en lumière un travail souvent accompli dans l'ombre. Le 30, lors de la journée de grève de la Fédération autonome de l'enseignement, nous avons accueilli des enfants dont les écoles étaient fermées et organisé du gardiennage, grâce à la généreuse participation d'une enseignante retraitée.

Le 3 *octobre*, nous avons participé en grand nombre à la manifestation nationale du Front commun. Deux jours plus tard, des profs de cégep à travers le Québec, y compris à Ahuntsic, bloquaient les portes de leur institution jusqu'à 8 h. Le 15 octobre, après une assemblée, une trentaine d'enseignants ont occupé la Banque Laurentienne du quartier, le temps d'un petit cours de Claude Vaillancourt, d'ATTAC-Québec. Des membres ont participé à la perturbation de l'activité d'institutions financières telles que KPMG, avec le Front commun.

Nous nous sommes également invités à deux réunions locales. Une première fois à la Régie administrative, en octobre, pour avoir des éclaircissements sur les positions de la Direction face aux demandes patronales. Ensuite, lors d'une séance du CA, nous avons remis aux administrateurs un exemplaire du livre *Les libéraux n'aiment pas les femmes*, d'Aurélié Lanctôt, et avons fait adopter une proposition d'appui aux employés en négociation du Collège.

Bien sûr, nous avons aussi fait la grève ! Les 29 octobre, 16-17 novembre et 9 décembre, le Collège était scellé par les trois syndicats du Collège (personnel de soutien, professionnels et enseignants). Du côté des profs, entre 350 et 410 membres ont participé à chaque journée. Nous avons pu distribuer 75 \$ par jour par enseignant participant au piquetage, et ce, peu importe le statut d'emploi ou l'ancienneté, grâce à un Fonds de réserve local patiemment amassé depuis près de 2 ans (une première au SPECA !). Après une première journée concentrée sur le piquetage, les journées suivantes ont été plus actives : conférence de l'avocate Sibel Ataogul sur les implications d'une loi spéciale, manifestation de quartier sans itinéraire divulgué jusqu'au CSSS Ahuntsic, visite du bureau de la députée du comté, Marie Montpetit, ainsi qu'une forte participation (près d'une centaine de profs !) à la manifestation au centre-ville, lors de la première journée de grève générale des services publics québécois en plus de 40 ans, le 9 décembre 2015.

Enfin, tout au long de l'automne, jusqu'au début de la session d'hiver, plusieurs de nos tâches ont été boycottées ou limitées au strict minimum convenu dans notre convention : boycott de comités non-conventionnés, remise de documents à la date limite, refus de participer à des activités bénévoles de recrutement ou parascolaires, etc.

Au-delà des négos...

Le SPECA continue d'être présent et actif au Collectif Ahuntsic / Montréal-Nord unis contre l'austérité, qui a notamment, cette année, organisé un après-midi « Épluchons l'austérité » (et du blé d'Inde...) dans Montréal-Nord. Le Collectif a aussi été très utile pour coordonner des activités de quartier lors des journées de grève, ainsi que pour développer des liens avec des organismes communautaires des environs.

Nous poursuivons notre participation aux activités organisées par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (ou Coalition Main Rouge), notamment les actions de perturbation, telles que celles organisées durant la Semaine d'actions dérangeantes (fin février) et le 29 avril, dans le cadre des mobilisations du premier mai.

Sur le plan fédéral et international, nous ne pouvons que nous réjouir du départ de Stephen Harper et du Parti conservateur, de même que de l'annulation ou de l'invalidation de certaines lois antisyndicales adoptées ces dernières années. Nous sommes aussi très fiers d'avoir amassé près de 3 400 \$ en dons pour l'organisme Action réfugiés Montréal, grâce à l'initiative d'un enseignant.

Enjeux locaux

Au cours d'une année de négo, les dossiers locaux ont tendance à être un peu dans l'ombre. Les enjeux nationaux prennent beaucoup de place et ils teintent l'ensemble des actions du syndicat. Ainsi, les boycotts de l'automne ont grandement influencé les travaux de la Commission des études et nos profondes réserves sur les ententes de principe, ceux du Comité des relations du travail cet hiver. Les rapports syndicaux de chacune de ces instances en font foi.

Cela dit, des dossiers à saveur principalement locale ont occupé l'exécutif cette année et il convient de revenir sur quelques-uns de ceux que nous avions prévu de faire avancer ou de mener à terme.

Grief sur la reprise des journées de grève de 2005

Après une saga judiciaire qui aura duré 10 ans, nous nous entendons finalement avec la Direction, à l'hiver 2015, pour conclure ce dossier en permettant aux enseignants qui le souhaitent d'adhérer à un mode de partage plus équitable de la rémunération due pour la reprise de la grève de 2005.

Dès la rentrée de l'automne, nous avons lancé une vaste opération de relance des enseignants concernés afin de leur demander de renoncer à être rémunérés de la façon décrétée par l'arbitre de grief pour plutôt l'être au prorata de la coupure salariale subie alors. 460 enseignants (dont 206 n'étaient plus à l'emploi du Collège) devaient être contactés par le syndicat. Après quelques relances et grâce à la précieuse collaboration des départements et de l'association des retraités du Collège, 437 d'entre eux ont finalement été rejoints, la grande majorité choisissant d'adhérer au mode de rémunération mis de l'avant par le SPECA : chez les enseignants toujours en emploi, le taux d'adhésion a frôlé 92 % !

Le 29 octobre 2015, le Collège versait finalement la rémunération due à l'ensemble des 537 enseignants qui ont fait la grève en 2005, incluant les 77 qui n'avaient droit à rien en vertu des sentences arbitrales. Après 10 ans de lutte, un chapitre de l'histoire du SPECA s'est terminé sur ce qu'il convient de qualifier de grande victoire syndicale. Que la rémunération ait été versée alors même que la lutte reprenait, soit au premier jour de grève de l'automne 2015, pourrait être considéré par certains comme un signe, voire un symbole. Nous nous contenterons d'apprécier toute l'ironie de la chose.

Et la « reprise » de la grève de 2015 ?

Pour la grève de cette année, nous avons rapidement fait l'analyse que la situation était très différente de celle de 2005. La Fédération des cégeps, très au fait des griefs gagnés à Ahuntsic et à Shawinigan, a donné des directives explicites aux collèges, et il nous est tout de suite apparu évident que nous ne pourrions jamais obtenir que tous les cours soient rémunérés s'ils devaient être repris. Nous avons donc opté pour ne pas prendre le risque de devenir les *scabs* de notre propre grève et nous avons négocié avec le Collège afin qu'il n'exige pas de reprise. Par ailleurs, quand une reprise s'est avérée absolument nécessaire, comme ce fut le cas pour plusieurs enseignants le 9 décembre 2015, nous avons exigé et obtenu que les heures reprises soient rémunérées.

Ententes locales

Dans le bilan de l'an dernier, nous nous étions engagés à renégocier l'entente locale sur les règles de répartition des ressources enseignantes et à conclure la négociation, entamée il y a deux ans, de la ou des ententes devant remplacer nos ententes locales sur la réussite et sur les services professionnels rendus.

Dans le premier cas, nous avons convenu en assemblée générale, au mois d'avril, de ne pas renégocier l'entente. En effet, le Collège souhaitait des changements significatifs, les délais étaient extrêmement courts, le texte final de la convention n'était toujours pas disponible et de trop nombreuses incertitudes entouraient encore la façon dont certaines ressources devaient être allouées, notamment celles pour les étudiants en situation de handicap (EESH).

Dans le second cas, un projet d'entente globale portant sur les responsabilités hors classe des enseignants était sur le point d'être conclu en mai 2014, mais les compressions budgétaires sans précédent que le Collège a subies depuis et le contexte de négociation nous ont amenés à le mettre sur la glace et à négocier des ententes *ad hoc* en CRT, en particulier à l'égard des ressources allouées à la réussite.

La renégociation de ces ententes sera au cœur de nos travaux de l'an prochain. Le Collège a déjà annoncé la couleur : il veut modifier le modèle Ahuntsic. À prime abord, nous ne sommes pas fermés au changement si cela est cohérent avec les principes que nous avons toujours défendus et si un consensus se dégage chez les enseignants. Mais nous n'accepterons pas le changement pour le changement. Un très gros chantier en perspective, donc.

Politique institutionnelle relative au harcèlement

Depuis bientôt trois ans, le Collège a annoncé son intention de réécrire la Politique institutionnelle relative au harcèlement psychologique et à la violence au travail (PO-18). Reportée à plusieurs reprises pour toutes sortes de raisons, cette révision en profondeur devient plus nécessaire chaque jour. La politique actuelle n'est tout simplement pas fonctionnelle : elle ne permet pas de faire face correctement aux affrontements et conflits qui surgissent inévitablement dans une grande institution comme la nôtre.

L'an dernier, nous avons demandé en CRT que cette révision soit une priorité en 2015-2016 et, cet automne, nous l'avons exclue explicitement des objets de boycott. Malheureusement, au moment de rédiger ces lignes, les travaux stagnent. On nous promettait toutefois que la secrétaire générale s'y consacrerait intensivement d'ici la fin de l'année scolaire. À suivre.

Révision des règlements du SPECA

Nos statuts et règlements datent de 1976 et ils sont passablement défraîchis. Dès 2011, l'exécutif a annoncé son intention de les mettre à jour et quelques modifications y ont été apportées depuis. Mais il reste un travail de fond à faire, travail que nous avons entrepris l'an dernier et qui s'est poursuivi intensivement depuis la fin de la négociation. Ce travail devrait trouver sa conclusion l'an prochain.

Vie syndicale locale

Au-delà des grands dossiers de l'heure, la vie quotidienne d'un exécutif syndical est constituée d'une foule de choses, grandes et petites, mais surtout extrêmement variées, dont l'assemblée générale constitue la pierre angulaire. Voici, en bref, un tour d'horizon de ce qui a fait notre quotidien cette année.

Assemblées générales

Négociation et austérité obligent, l'année aura été très occupée avec un total de huit AG. Comme exécutif, nous savons très bien ce qu'une telle fréquence peut imposer à nos membres, d'autant que l'année dernière avait déjà été exceptionnelle sur ce plan. Par conséquent, nous ne sommes pas peu fiers d'avoir pu compter sur une participation aussi assidue. Il est réconfortant de savoir que lorsque les enjeux sont cruciaux, nos membres sont au rendez-vous pour en débattre et nous donner les mandats dont nous avons besoin pour agir.

Soulignons au passage deux événements qui ont marqué l'année. Le 16 novembre 2015, nous étions très nombreux à nous entasser dans une salle exigüe de l'ICGQ pour tenir notre AG : les conditions n'étaient franchement pas idéales en ce jour de grève, mais l'atmosphère et les débats, alors que la négo entrait dans une phase critique, y ont été remarquables. De même, le 21 janvier 2016, nous étions plus de 200 dans la grande cafétéria pour accueillir des invités de la FNEEQ venus nous expliquer les positions des instances nationales sur les ententes de principe, positions que, comme exécutif, nous recommandions de rejeter. Dans les deux cas, un certain inconfort nous aura permis d'apprécier pleinement ces importants moments de démocratie syndicale !

Alliances intersyndicales

Une année de négo, c'est aussi une occasion de resserrer les rangs au local. Et sur ce plan, 2015-2016 aura été exceptionnelle. Dès septembre, nous avons marqué le coup en organisant un déjeuner de la rentrée regroupant tous les syndiqués du Collège : personnel de soutien, professionnels et enseignants. Plusieurs de nos actions locales de l'automne ont aussi été exercées en commun, le tout culminant avec un chic cocktail dînatoire intersyndical de Noël qui fut un franc succès. De plus, tout au long de la négo, nous avons partagé de l'information précieuse avec nos homologues des deux autres exécutifs locaux.

Mais cette négo nous aura surtout permis de tisser de nouvelles alliances en nous donnant l'occasion de nous rapprocher de syndicats d'enseignants d'autres cégeps qui partagent nos valeurs et notre vision du syndicalisme. Les réseaux sociaux ont été particulièrement utiles sur ce plan, et il est clair, pour nous, que d'être présent sur ceux-ci est devenu un incontournable pour tout exécutif syndical.

Un défi des prochaines années sera certainement d'entretenir les liens que nous avons établis avec d'autres syndicats, tant au local que dans le réseau collégial, depuis deux ans. Le syndicalisme de demain passera par la base, et les alliances que nous construisons à ce niveau sont donc éminemment précieuses. Elles ne peuvent que nous rendre plus forts, notamment face aux dérives du gouvernement.

SPECA-Hebdo

À la fin de l'année, nous devrions avoir publié dix numéros du SPECA-Hebdo, dont un numéro spécial. La négociation et l'austérité ont évidemment été des thématiques récurrentes, certains des numéros de cette année étant probablement les plus « lourds » en octets de l'histoire du SPECA. En effet, il nous est apparu essentiel de témoigner pleinement, en image et en couleur, de la mobilisation hors de commun de nos membres !

Mais un journal syndical, ça ne saurait vivre sans la contribution des membres qui font l'effort de prendre la plume pour s'y exprimer. Merci à tous ceux qui ont choisi de le faire cette année.

Formations

Nous avons offert deux formations cette année. Une portait sur le calcul de la CI, la priorité d'engagement, la permanence et autres sujets d'intérêt. La seconde était une nouveauté et portait sur les droits parentaux. Les deux ont été très populaires, la première nécessitant même une supplémentaire !

Soutien aux membres

Pour tout syndicat, le premier front, c'est la défense des intérêts de chacune des travailleuses et de chacun des travailleurs faisant partie de son unité d'accréditation. Concrètement, cela signifie de s'assurer que l'employeur applique scrupuleusement le contrat de travail négocié que constitue la convention collective. Pour les enseignants du collégial, qui ont une convention d'une complexité assez remarquable, il s'agit d'un travail rien de moins qu'essentiel.

Ainsi, une bonne partie du travail quotidien, à l'exécutif, consiste à rencontrer, en personne, au téléphone ou en ligne, des enseignantes et des enseignants qui veulent valider une information que le Collège leur a communiquée ou une décision qu'il a prise. Tâche, congés, droits parentaux, assurances et retraite, ou, dans un registre plus difficile, invalidité, plainte, conflit interpersonnel et grief contre la direction sont autant de sujets sur lesquels nous sommes régulièrement interpellés. À chaque fois, nous avons le devoir de donner l'information juste et complète et, au besoin, d'intervenir

auprès de l'employeur pour corriger une iniquité ou faire valoir un droit. C'est souvent un travail de l'ombre, mais qu'il faut accomplir avec rigueur et vigilance.

En conclusion

Ce fut une année chargée pour le SPECA. Chargée en boulot à abattre, mais aussi, et peut-être surtout, en émotions. Pour tous les enseignants de l'exécutif, c'était une première expérience à la barre d'une négociation et, vous le savez, ce ne fut pas tous les jours facile. Mais, heureusement, nous pouvons compter sur des membres extraordinaires et déterminés !

La remarquable mobilisation dont vous avez fait preuve tout au long de la négociation nous a incité à lutter plus fort et à ne pas baisser les bras, même dans les moments d'adversité. Et si nous continuons à avoir envie de lutter pour plus de démocratie et plus de justice, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des institutions syndicales, c'est beaucoup parce que nous vous savons à nos côtés. Nous ne saurions donc clore ce bilan sans prendre la peine de vous dire, du fond du cœur, un très gros « Merci ! ».

Pistes pour 2016-2017

Au plan politique :

- Rédiger et adopter le bilan local de négociation;
- Maintenir le travail de concertation avec les deux autres syndicats locaux;
- Entretenir les liens créés avec d'autres syndicats d'enseignants du réseau;
- Poursuivre notre participation aux mobilisations du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN) et de la Coalition Main Rouge (opposée à la tarification et la privatisation des services publics);
- Poursuivre notre implication au sein du Collectif Ahuntsic / Montréal-Nord unis contre l'austérité.

Au plan local :

- Renégocier la lettre d'entente sur la répartition des ressources enseignantes;
- Conclure la négociation des ententes relatives à l'aide à la réussite et aux responsabilités hors classe des enseignants (incluant les services professionnels rendus);
- Achever le travail de révision des règlements du SPECA;
- Participer à l'écriture d'une nouvelle politique relative au harcèlement;
- Travailler à l'amélioration de la vie syndicale locale à la lumière des conclusions de la journée de réflexion du 27 mai 2016.

États des résultats du SPECA

Période du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015

Cotes	Description	Revenus et dépenses réels 2014-2015	Budget 2014-2015 adopté le 14 mai 2014	Écart
REVENUS				
R-1	Cotisations syndicales	734 062,79 \$	703 000,00 \$	31 062,79 \$
	moins: cotisations spéciales - fonds de réserve	(81 562,53)	(78 100,00)	(3 462,53)
R-2	Nouveaux membres	30,00	10,00	20,00
R-3	Intérêts gagnés	1 700,00	1 700,00	-
R-5	Cotisations enseignants retraités	640,00	600,00	40,00
	TOTAL DES REVENUS	654 870,26	627 210,00	27 660,26
DÉPENSES				
Frais de bureau				
B-1	Secrétaire (salaire & bén. marg.)	64 842,22	65 200,00	(357,78)
B-2	Téléphone, timbres	2 086,53	2 400,00	(313,47)
B-3	Papeterie, articles de bureau	2 609,88	1 200,00	1 409,88
B-4	Journaux, revues, etc.	1 291,89	1 100,00	191,89
B-5	Publications extérieures	-	100,00	(100,00)
B-6	Entretien de l'équipement	-	250,00	(250,00)
B-7	Imprimerie	-	1 750,00	(1 750,00)
B-9	Assurances, frais bancaires et taxes	4 144,08	4 200,00	(55,92)
B-10	Achat d'équipements	897,07	600,00	297,07
B-11	Divers	840,00	900,00	(60,00)
		76 711,67	77 700,00	(988,33)
Comités locaux				
C-2	École et société	504,00	500,00	4,00
C-5	CLIS	-	350,00	(350,00)
C-7	Autres comités	217,21	500,00	(282,79)
		721,21	1 350,00	(628,79)
Négociation				
N-1	Négociation	1 484,27	500,00	984,27
N-2	Dépenses de grève	621,11	500,00	121,11
		2 105,38 \$	1 000,00 \$	1 105,38 \$

États des résultats du SPECA

Période du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015

Cotes	Description	Revenus et dépenses réels 2014-2015	Budget 2014-2015 adopté le 14 mai 2014	Écart
DÉPENSES (suite)				
Participation syndicale				
P-1	Cotisations CSN	277 649,37	\$ 264 300,00	\$ 13 349,37
P-2	Cotisations CCMM	23 034,38	22 000,00	1 034,38
P-3	Cotisations FNEEQ	203 248,56	195 300,00	7 948,56
P-4	Congrès, colloques CSN	929,04	500,00	429,04
P-5	Opérations CSN	81,00	250,00	(169,00)
P-6	RAR, RER, Conseils fédéraux	391,46	4 000,00	(3 608,54)
P-7	Opérations FNEEQ	4 178,43	4 000,00	178,43
P-8	Appuis aux luttes	8 800,00	8 800,00	-
P-9	Libérations ad hoc	-	1 000,00	(1 000,00)
		518 312,24	500 150,00	18 162,24
Activités sociales				
S-1	Rencontres de l'exécutif	292,67	400,00	(107,33)
S-2	Assemblées syndicales	180,00	100,00	80,00
S-3	Événements sociaux	13 251,09	12 500,00	751,09
S-4	Café, jus, lait, bière, etc.	17 654,07	13 100,00	4 554,07
S-5	Fête des enfants	3 114,71	2 500,00	614,71
S-6	Fête des rentrées et Noël	11 697,05	12 500,00	(802,95)
S-8	Aménagement du local syndical	66,23	500,00	(433,77)
S-10	Party d'huîtres	5 182,88	4 250,00	932,88
		51 438,70	45 850,00	5 588,70
TOTAL DES DÉPENSES		649 289,20	626 050,00	23 239,20
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS				
SUR LES DÉPENSES		5 581,06	\$ 1 160,00	\$ 4 421,06

Bilan financier du SPECA

Présenté à l'assemblée du 18 mai 2016

	Au 31 août 2015
Actifs	
Encaisse	300 534,95
Placement	100 000,00
Actif total	<u>400 534,95</u>
Passif et surplus	
Créditeurs (à payer)	121 182,53
Surplus	
Surplus au début de l'exercice	192 208,83
Surplus (déficit) de l'exercice	<u>87 143,59</u>
Surplus à la fin de l'exercice	<u>279 352,42</u>
Total du passif et du surplus	<u>400 534,95</u>

Fonds de réserve du SPECA

Part constituante (placement)

- 100 000,00 \$

Entrées de fonds (première partie)

- 187 390,39 \$
 - de novembre 2013 à février 2016
 - 0,2 % sur un prélèvement de 1,8 %
 - Cotisations prélevées : 1 686 513,48 \$

Entrées de fonds (seconde partie)

- 10 838,15 \$
 - de mars 2016 à avril 2016
 - 0,05% sur un prélèvement de 1,65 %
 - Cotisations prélevées : 131 371,51 \$

Total : **298 228,54 \$**

Bilan : **184 783,54 \$**

(partie placée : 175 000,00 \$)

Journée du 29 octobre 2015

- 30 675,00 \$
 - 409 grévistes x 75 \$

Journée du 16 novembre 2015

- 28 950,00 \$
 - 386 grévistes x 75 \$

Journée du 17 novembre 2015

- 27 525,00 \$
 - 367 grévistes x 75 \$

Journée du 9 décembre 2015

- 26 325,00 \$
 - 351 grévistes x 75 \$

Total : **113 475,00 \$**

Objectif :

- 500 \$ / ETC
- 500 ETC

250 000,00 \$

Projection :

- 2016 : 17 périodes de paie restantes
- 2017 : 26 périodes de paie
- 2018 : 26 périodes de paie
- 2019 : 26 périodes de paie
- Cotisation de ~25 000 \$ par période
- Taux du fonds : 0,05 % / 1,65 %

+ 71 969,70 \$

= 256 723,24 \$

Comité des relations du travail

Laurence Daigneault Desrosiers (directrice)

Département de français et lettres

Josée Déziel (vice-présidente aux relations du travail)

Département de sciences sociales (psychologie)

Stéphane Gill

Département d'informatique

Louis-Philippe Lépine

Département de gestion

Alain Long (président)

Département de biologie et de biotechnologies

Au terme de cette année, le Comité des relations du travail (CRT) se sera réuni au moins onze fois et le Comité technique sur la tâche (CTT), au moins sept fois.

À l'ordre du jour de ces rencontres : des dossiers récurrents sur lesquels le Collège est tenu de nous consulter avant de prendre une décision (clause 4-3.14 de la convention), l'ensemble des dossiers liés à la tâche et au projet de répartition des ressources enseignantes, des litiges (clause 4-3.15) et certains griefs (clause 4-3.16). Nous avons aussi choisi, en cette année de fin de négociations, d'aborder en CRT certaines demandes patronales qui nous semblaient particulièrement préjudiciables.

Le présent bilan fera une brève description de ces principaux dossiers puis présentera, comme à l'accoutumée, les perspectives pour l'an prochain.

Dossiers statutaires

Demandes de congé

Comme à chaque année, le CRT a eu à se prononcer sur toutes les demandes de congé faites en vertu des clauses suivantes de la convention : Programme volontaire de réduction du temps de travail (5-14.00), Congés sans salaire à temps complet et à mi-temps (5-15.00 et 5-16.00), Perfectionnement sans salaire (7-3.00) et Congés non prévus à la convention (4-3.14 e)).

Dossiers « tâche »

Le projet de répartition des ressources enseignantes est au centre des responsabilités du CRT. Tout au long de l'année, le CTT et le CRT ont eu à se pencher sur divers aspects de la répartition :

- l'ouverture des postes et des charges annuelles de remplacement aux différents tours du Bureau de placement (clause 5-4.07);
- la reconnaissance du statut de temps complet aux enseignants ayant cumulé une CI annuelle de 50 ou plus et ayant donné suffisamment de charges de cours pour atteindre l'équivalent de 80 de CI en 2015-2016 (clause 5-1.03 d));
- les charges à la formation continue (clause 8-7.06);
- le bilan des ressources 2014-2015 (clause 8-5.11);
- le projet de répartition de la session d'hiver ajusté sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 20 septembre (clause 8-5.08);
- l'état d'utilisation des ressources 2014-2015 produit sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 15 février (clause 8-5.10);
- le projet de répartition 2016-2017 (clause 8-5.08).

Au cœur du projet de répartition, on trouve deux éléments qui sont cruciaux parce qu'ils déterminent la lourdeur de la charge que les enseignants devront assumer. Malgré leur côté un peu « aride », tout bilan qui se respecte se doit de porter une attention particulière à ces éléments. Ce sont la prévision de financement et l'ouverture de groupes.

La prévision de financement

Depuis maintenant deux ans et à notre demande, le Collège établit sa prévision de financement sur la base des normes programmes prévues dans le mode de financement ministériel. D'abord sceptique, le Collège se range maintenant à notre avis : il s'agit d'une manière d'anticiper les ressources à l'enseignement infiniment plus précise que la méthode « norme Ahuntsic » qui était précédemment utilisée.

C'était un enjeu majeur pour nous, et nous nous réjouissons des résultats. Une prévision de financement précise nous permet d'optimiser le projet de répartition et d'éviter les mauvaises surprises au bilan d'utilisation des ressources.

L'ouverture de groupes

Un des facteurs identifiés comme contribuant de manière significative à la lourdeur de la tâche à Ahuntsic est l'ouverture d'un nombre de groupes supérieur à ce qui est nécessaire étant donné le nombre d'élèves. Nos interventions à cet égard ont aussi porté leurs fruits : plusieurs coordonnateurs peuvent en témoigner. En conséquence, ces départements ont globalement vu réduire leur nombre d'heures de cours moyen par enseignant.

Pour la deuxième année de suite, l'organisation de l'enseignement a consulté les coordonnateurs de département sur un projet d'ouverture de groupes avant même que les ressources ne soient attribuées. Nous remercions les coordonnateurs qui, depuis deux ans, font l'effort de vérifier les ouvertures de groupes ainsi que le nombre d'étudiants prévus pour leur cours. Cette mise à contribution de l'expertise des départements permet au Collège de déposer un projet de répartition plus proche de la réalité en permettant de corriger les erreurs et d'éviter, dans une certaine mesure, les ouvertures et fermetures de groupes tardives. Notez que nous avons obtenu du Collège qu'à partir de l'an prochain il consulte les départements, au mois de mars, sur le projet d'ouverture de groupes des sessions automne et hiver, au lieu que de n'envoyer en consultation que les prévisions d'automne. Cette année, malheureusement, un nombre non négligeable d'erreurs s'étaient glissées dans les prévisions de l'hiver, ce qui a complexifié la répartition de la tâche dans certains départements.

Quelques mots sur le projet 2016-2017

Postes et sécurité d'emploi

Dans le bilan syndical 2013-2014, nous appréhendions une baisse substantielle des ressources enseignantes pour les années suivantes. S'il est vrai que, depuis deux ans, ces ressources sont en décroissance, nous sommes loin de la catastrophe anticipée. Dans le projet de répartition 2016-2017 adopté en avril dernier, il y a près de 4 ETC pour postes de moins que dans le projet de l'année précédente. Une portion significative de cette perte s'explique par l'application de l'entente de principe, qui nous a fait perdre près de la moitié de nos ressources pour nombreux PES. Notons aussi que certaines disciplines sont particulièrement touchées par une baisse de demandes d'admissions, même si globalement le nombre de demandes d'admissions au premier tour pour 2016-2017 est comparable à celui de 2015-2016. C'est particulièrement le cas dans le programme de Gestion de projets en communications graphiques, dont le Collège a décidé de suspendre la première année, faute de demandes d'admissions au premier tour.

Si au moment de rédiger ce bilan, certains postes ne sont toujours pas couverts par l'allocation, la situation est globalement moins difficile que pour les deux dernières années, et il y a même lieu d'espérer qu'aucun nouvel enseignant ne sera effectivement mis en disponibilité au 31 mai.

Finalement, si nous réussissons à ouvrir des postes sur la base des ressources pour étudiants en situation de handicap (près de 6 ETC), nous pourrions peut-être permettre le maintien ou l'ouverture d'un certain nombre de postes.

Impacts de la nouvelle convention

Ce projet est marqué par l'application des paramètres de l'entente de principe entérinée cet hiver, et ce même si, à ce jour, notre nouvelle convention collective n'est toujours pas signée. Le ministère, confiant que ladite convention sera signée à la mi-mai, a en effet choisi de financer les collèges sur la base de celle-ci. Espérons qu'en effet la convention

sera signée incessamment, puisque dans l'éventualité où elle ne le serait pas à temps, nous devons faire des réajustements majeurs au projet de répartition, et ce, à la veille des vacances.

Les impacts de cette nouvelle entente / convention collective sur la tâche sont majeurs :

- Les départements ont eu à adapter leur répartition à l'application de la CI maximale à 85. Dans certains cas, des ajustements aux règles de répartition départementales ont dû être faits, dans d'autres, il est anticipé qu'un grand nombre de formulaires de consentement au dépassement de CI seront signés. Il y a fort à parier que plusieurs sessions seront nécessaires avant que nous puissions adapter nos pratiques à cette nouvelle contrainte qui réduit la marge de manœuvre des départements, et pour laquelle les ressources allouées dans l'entente de principe sont nettement insuffisantes.
- Les ressources pour nombreux PES ont été réduites de moitié. Afin de permettre aux départements visés d'être en mesure de faire des tâches ne dépassant pas 85 de CI, les trois quarts des ressources obtenues pour pallier la CI à 85 ont été octroyées aux disciplines qui encadrent de nombreux étudiants. Le reste a été réservé aux fins de répartition à la session hiver, pour nous permettre de nous ajuster à des difficultés que nos nombreuses simulations de tâches ne nous auraient pas permis de prévoir.
- Certains paramètres de la CI changent, ce qui implique aussi des ajustements : le paramètre de CI appliqué aux heures de cours lorsque l'enseignant a quatre préparations ou plus passe de 1,9 à 1,75 et celui appliqué au nombre de PES supérieurs à 415 passe de 0,08 à 0,07.
- La nouvelle convention aura aussi un impact sur la priorité d'engagement sur charge des non permanents. En effet, l'avantage donné aux enseignants de moins de 3 ans d'ancienneté par le fait d'avoir occupé une tâche à temps complet disparaîtra. Par conséquent, l'ordre de priorité d'engagement est modifié dans certaines disciplines.

Ressources pour EESH

Le 29 novembre dernier, le Ministère annonçait son intention d'allouer une enveloppe budgétaire annuelle de 10 millions de dollars à l'ajout de ressources enseignantes consacrées à des mesures pour améliorer la réussite scolaire des étudiants ayant des besoins particuliers et en situation de handicap pour 5 ans, soit de 2015-2016 à 2019-2020. La répartition de ces ressources entre les cégeps de même que certaines balises pour leur utilisation seront prévues dans une annexe budgétaire (S024) qui n'est toujours pas diffusée au moment de rédiger ce rapport. Le Collège a cependant reçu de la fédération des cégeps une confirmation des sommes qui seront allouées au Collège pour 2015-2016 et 2016-2017.

S'il est clair à la fois pour la partie syndicale et la partie patronale que les sommes doivent être uniquement consacrées à l'embauche d'enseignants et qu'il est souhaitable que la somme prévue pour 2015-2016 (l'année qui se termine) soit répartie également sur les 4 autres années, il en allait autrement pour d'autres aspects concernant cet ajout de ressources.

Pour la partie syndicale, ces ressources doivent être utilisées pour des activités relevant du premier volet de la tâche, notamment l'encadrement, la préparation, l'adaptation. Ces ressources pourraient aussi être utilisées pour l'encadrement prévu au deuxième volet de la tâche. Il est aussi clair pour nous que ces ressources, si elles sont utilisées à ces fins, doivent générer des postes.

La Fédération des cégeps semble avoir transmis aux collèges ce qui ressemble beaucoup à un mot d'ordre : vous n'avez pas à négocier avec les syndicats, allouez ces ressources au volet 3, et n'ouvrez pas de postes.

Nous avons finalement réussi à conclure une entente avec le Collège pour 2016-2017. 5,88 ETC pour les EESH ont été répartis entre les disciplines sur la base du nombre de EESH encadrés au cours des deux dernières années, et les départements pourront disposer de la ressource de la manière qui leur semble la plus appropriée. La direction a proposé aux départements un certain nombre de pistes pour l'utilisation des ressources, alors que de notre côté, nous avons réitéré aux coordonnateurs l'intérêt qu'ils ont à utiliser ces ressources pour des activités du volet 1 ou de

l'encadrement au volet 2. Le Collège nous a affirmé que si ces ressources doivent ouvrir des postes, il en tiendra compte, au plus tard en septembre pour le 3^e tour.

Cette entente ne tient que pour 2016-2017. Le tout devra être renégocié l'an prochain, quand nous aurons en main la nouvelle convention et l'annexe S024.

Lourdeur de la tâche

Les efforts réalisés sur le plan des ouvertures de groupes et de l'évaluation du financement nous ont permis d'avoir des C particulièrement bas pour 2016-2017 : 38,2 à l'automne, 39 à l'hiver. C'est une bonne nouvelle pour les départements : ça signifie que globalement la tâche est moins lourde qu'à l'habitude. Cela dit, les C sont à ce point bas que vos représentants au CRT ont craint qu'il y ait erreur, et préféré ne pas demander au Collège de répartir sur l'année 2016-2017 le surplus accumulé estimé à près de 2 ETC dans la masse salariale.

Dossiers divers

Mentionnons rapidement quelques-uns des autres dossiers qui ont occupé vos représentants au CTT et au CRT cette année :

- suivi de l'implantation, par le Collège, du module informatisé de gestion de l'ordre des priorités d'engagement (GOPE);
- validation et adoption des modifications aux grilles de cours et à l'offre de cours complémentaires;
- analyse de la différence entre le financement et l'utilisation des ressources enseignantes par programme;
- suivi de la mise en place de mesures de conciliation famille-travail (conformément au mandat donné par l'assemblée générale);
- dénonciation de certaines demandes patronales dans le contexte des négociations nationales (ex. : restrictions dans les conditions d'atteinte de la permanence et réduction des ETC permettant l'ouverture de postes)

Pistes pour 2016-2017

- Offrir à nouveau aux enseignants la formation sur la tâche enseignante et sur la priorité d'engagement des enseignants non permanents de même que la formation sur les droits parentaux.
- Mettre sur pied une nouvelle formation, offerte aux RCD actuels ou futurs, concernant la tâche : module Omnivox, projet de répartition, règles de répartition, charges à la formation continue, financement des ressources, mises en disponibilités, etc.
- Faire les analyses nécessaires à la négociation de la nouvelle lettre d'entente sur la répartition des ressources.
- Maintenir la vigilance sur la façon dont le Collège établit ses prévisions de financement et ses ouvertures de groupes afin d'optimiser le projet de répartition.
- Continuer de développer une expertise à l'égard des mécanismes réseau de sécurité d'emploi prévus par la convention.
- Continuer de faire pression sur le Collège afin qu'il demande une réévaluation des normes de financement d'au moins un programme de techniques de la santé.
- S'assurer que le Collège offre aux coordonnateurs d'AEC et RCD la formation conçue sur le processus d'engagement à la formation continue.

Bilan des contraintes à l'horaire pour la conciliation famille-travail

Les démarches effectuées auprès de la Direction des ressources humaines et de l'organisation de l'enseignement (SOEFC), depuis que l'assemblée nous a confié le mandat d'obtenir des contraintes à l'horaire pour la conciliation famille-travail (CFT), se sont soldées au printemps 2015 par la mise en place d'un module Omnivox qui permet de demander des contraintes à l'horaire pour les parents de jeunes enfants et pour les proches aidants. Cette mesure de CFT s'est ajoutée à la possibilité d'obtenir, via Omnivox, un échange d'horaire de gré à gré entre enseignant-es offrant le même cours, un gain récent lié également aux travaux du Comité école et société sur la CFT.

Selon les chiffres obtenus auprès du SOEFC, 47 enseignant-es se sont officiellement prévalus de cette mesure dès l'automne 2015 (45 en tant que parents de jeunes enfants et 2 en tant que proches aidants) et 41 à l'hiver 2016 (respectivement 38 et 3), répartis dans près de 20 départements.

Le principal problème relevé par les RCD a été l'abolition par le SOEFC des contraintes à l'horaire pour raisons pédagogiques, abolition qui n'avait absolument pas été demandée par le SPECA puisqu'il avait été clair que les demandes de CFT devaient passer après les contraintes de nature pédagogique. Le SOEFC a tout de même procédé, au moment même de l'instauration de la nouvelle mesure, à un « grand ménage » des contraintes à l'horaire, ce qui a causé non seulement une très mauvaise image (indue) de la mesure de CFT, mais aussi des problèmes réels aux départements qui ont dû (et qui doivent encore) récupérer certaines contraintes pédagogiques. Certains RCD sont également préoccupés par l'impact de cette mesure sur l'horaire des technicien-nes de laboratoires. Le syndicat du personnel de soutien a été avisé.

Quant à la mesure en elle-même, elle semble avoir été implantée sans trop de heurts dans une forte majorité des départements. Les RCD ont toutefois relevé deux problèmes : le premier étant une mauvaise diffusion des exigences du SOEFC (des demandes ont été refusées parce que les documents réclamés n'ont pas été fournis à temps); le deuxième étant que certains cours fixés à l'horaire-maître, dont les cours complémentaires, ne permettent pas d'obtenir l'application de la mesure.

Selon le sondage du SPECA du mois d'avril 2016, plus des deux tiers des demandes de contraintes ont été totalement respectées. La mesure obtient un succès certain auprès des parents de jeunes enfants (86 répondants) : 96 % d'entre eux se disent satisfaits par la formule offerte (46 % totalement en accord; 50 % plutôt en accord) et seulement un tiers a choisi de ne pas demander la contrainte à l'horaire pour diverses raisons. À l'inverse, c'est moins du quart des proches aidants (17 répondants) qui a fait une demande car, pour beaucoup d'entre eux, la contrainte à l'horaire n'est pas d'une grande utilité. Parmi les commentaires recueillis auprès de l'ensemble des répondants, plusieurs font le souhait d'une plus grande flexibilité dans la répartition des heures des contraintes à l'horaire.

Commission des études

Lise Bergevin

Département de radiodiagnostic

Stéphane Gill

Département d'informatique

Yasser Kadiri

Département de physique

Renaud Mailhot-Paquette

Département d'éducation physique

Jean-François Millette

Département d'histoire et de géographie (histoire)

Elsa Myotte

Département de graphisme

Dominique Rioux

Département de français et de lettres

Robert St-Amour

Département de chimie

Ginette Cartier

Département d'histoire et de géographie (histoire)

« Toutes provenances » secteur préuniversitaire

Julie Cloutier

Département de philosophie

« Toutes provenances » formation générale

Sophie Crevier

Département des techniques auxiliaires de la justice

« Toutes provenances » secteur technique

Lise Joly

Département de radio-oncologie

« Toutes provenances » secteur technique

La Commission des études (CÉ) se sera réunie à vingt-trois reprises au cours de l'année 2015 – 2016. Outre les activités concernant les dossiers statutaires et récurrents de la CÉ (calendrier scolaire, programmes d'études, grilles de cours, etc.), onze comités de travail ont été formés en début d'année et plusieurs ont été constitués ponctuellement, notamment dans le cadre de la révision des RDEA et pour la résolution d'un litige. Compte tenu des négociations du Front commun dans le secteur public, les enseignants de la Commission des études, conjointement avec les professionnels et le représentant du personnel de soutien, ont interpellé la direction des études au début du mois d'octobre pour exiger une réponse de la direction sur plusieurs enjeux de négociation ayant un impact direct sur nos conditions de travail et, conséquemment, sur la qualité de l'enseignement. Tout en rappelant les valeurs et les objectifs énoncés dans la mission éducative du Collège, le plan de réussite et le plan stratégique 2015-2019, les enseignants ont fait ressortir des contradictions manifestes entre le discours porté par la direction et les moyens accordés aux enseignants pour faire leur travail. En respectant strictement le nombre d'heures pour lesquelles les enseignants sont libérés pour siéger, les membres ont ralenti les travaux, faisant bien sentir l'importance de leur implication dans le bon fonctionnement des instances. Si l'automne 2015 a surtout été occupé par la révision des RDEA, la résolution de certains litiges et la problématique de la révision ministérielle des préalables en mathématiques, l'hiver 2016 aura été consacré essentiellement à l'avancement des travaux de révision de certaines politiques (PGP, PPCD, Politique de la langue, PIRAC) pour des fins de consultation, ainsi qu'à un suivi resserré du projet de loi 70 et des impacts potentiels des suites du Rapport Demers sur la formation collégiale.

Les comités RDEA

La PIEA révisée, et adoptée l'an dernier, a engendré une opération massive de révision des RDEA pour tous les départements. Suite à cette révision, la Commission des études avait aussi établi une procédure, selon laquelle les

départements pouvaient soumettre leurs RDEA à la direction des études et recevoir un avis de conformité (ou non). Cette procédure allégée devait éviter des allers-retours entre le département et la direction adjointe aux études et n'impliquer la CE que dans les cas de divergences d'interprétation des articles de la PIEA entre la direction des études et les départements ou lorsqu'un membre de la CE questionne la conformité d'un article des RDEA. Dans un tel cas, un comité, composé uniquement d'enseignants, fut formé pour rencontrer le département et, ensuite, formuler un avis exposé en CE. Huit départements sur vingt-sept se sont prévalus de cette procédure. Pour tous ces cas, des suggestions de modifications mineures ou un avis favorable ont permis aux comités RDEA d'établir la conformité des projets de RDEA soumis à ce processus. Les allers-retours entre la direction adjointe et les départements ne semblent pas avoir été évités et plusieurs interventions ont été faites en CE pour tenter de corriger cette situation.

Litiges

Deux litiges ont été soumis à la CE cette année, l'un touchant le programme de Technique de génie industriel dans le cadre d'une actualisation institutionnelle, l'autre s'inscrivant dans le contexte de l'élaboration ministérielle du programme de médecine nucléaire. Il va sans dire que ces dossiers sont toujours extrêmement délicats et qu'ils soulèvent de nombreux questionnements, ce qui est particulièrement vrai cette année puisque la PGP qui prévoit ces mécanismes est en révision. Par ailleurs, même si la PGP le permet depuis 2011, aucun arbitrage n'avait été prononcé jusqu'à ce jour pour une actualisation locale. Les enseignants de la CE ont remis en question ce précédent qui ouvre la porte à davantage de litiges dans le futur, notamment si le Collège se dote d'un processus d'évaluation en continu. Les enseignants, dans ce contexte, ont préféré s'en remettre à un arbitrage prononcé par la direction des études. Dans le cas du litige touchant le programme de médecine nucléaire, un comité de la CE a été formé et celui-ci a soumis un rapport ainsi que des recommandations que les membres de la CE ont entériné à l'unanimité.

Le comité de la Politique de gestion des programmes (PGP)

Peu actif pendant deux ans à cause de divergences entre les enseignants et la Direction des études quant à ses objectifs, le comité a finalement débuté ses travaux en automne 2014. Initialement, le comité devait effectuer une mise à jour de la Politique de gestion des programmes (PO-05), rendue nécessaire par la restructuration de la Direction des études et l'abolition des comités permanents, mais il a été décidé cependant qu'une refonte plus générale s'avérerait souhaitable. En 2015, afin d'orienter les travaux du comité, une tournée de l'ensemble des départements ainsi qu'une consultation des professionnels et des membres de la régie des études ont été menées.

Cette année, le comité, nourri par les informations recueillies l'année précédente, a élaboré un modèle d'évaluation en continu et une première formulation des rôles et des responsabilités des différentes instances impliquées. Il a été aussi convenu de rédiger un guide parallèlement à la politique pour en définir les différentes modalités d'application. L'ensemble de la communauté est consulté cette année afin de guider la suite des travaux.

Comité de la politique du plan de cours détaillé (PPCD)

Le comité a déposé un projet de politique en avril, et le processus de consultation amorcé en mai se terminera l'automne prochain. Le travail du comité en a été un de réorganisation et de réécriture du contenu ainsi que d'arrimage avec la PIEA. S'il y a eu quelques modifications, peu présentent de véritables changements. Une fois la consultation terminée, la CE apportera des modifications si nécessaire et le projet de politique sera soumis à l'assemblée générale en automne pour approbation.

Comité sur la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Ce comité formé en 2012 – 2013 avait pour mandat de mener une réflexion sur l'élaboration de programmes d'études offert en RAC au Collège et de discuter des enjeux pédagogiques qui y sont liés afin de faire des recommandations à la CE. Depuis l'automne 2014, le comité travaille à la rédaction d'une Politique institutionnelle de reconnaissance des acquis et des compétences (PIRAC). Bien que le comité ait eu peu de rencontres à ce jour, il tentera néanmoins de déposer un projet de politique d'ici la fin de l'année en cours. Des consultations, sollicitant particulièrement les départements ayant un programme d'études offert en RAC, devraient donc avoir lieu à l'automne 2016.

Aide à la réussite

Pour une troisième année consécutive, le financement des projets d'aide à la réussite a été revu et le budget a été réduit. Comme l'an dernier, les projets d'aide à la réussite ont été, en partie, financés par la masse salariale enseignante et cette part est passée cette année à 2,5 ETC, permettant au comité de répartir un maximum de 5,5 ETC pour les projets retenus.

Autres comités et dossiers

Un certain nombre d'autres dossiers et de comités ont occupé les enseignants de la CÉ en 2015 – 2016, notamment :

Le comité de la Politique de la langue (PO-01)

Étant donné que la Politique s'applique à l'ensemble de la communauté du Collège, ce comité est composé exceptionnellement de trois enseignants de la CÉ et d'un directeur adjoint aux études, mais aussi d'un représentant de chacun des trois syndicats, d'une représentante des ressources humaines et de la secrétaire générale. Peu actif l'an dernier, le comité s'est rencontré plusieurs fois cet hiver. Après une lecture attentive de politiques similaires dans le réseau collégial, les membres ont choisi de refondre en profondeur la politique actuelle pour la bonifier, mais aussi éliminer certaines redondances. Cette décision a donné lieu à des échanges sur le format même de la politique, son titre et son rôle dans la communauté. Le projet de politique pourrait être prêt pour la consultation en automne 2016 à des fins d'adoption au courant de l'année 2016-2017.

Le comité de projets d'activités de programmes

L'appel de projet de l'automne 2015 ayant été suspendu faute de ressources, le comité n'a procédé à l'étude des demandes qu'en hiver 2016. En raison des travaux de révision de la Politique de gestion des programmes (PO-05) et de la diminution du nombre d'évaluations institutionnelles, on a pu constater une baisse des demandes découlant du cycle de gestion des programmes. D'autre part, il y a eu une augmentation significative des projets pédagogiques à l'international.

Le comité sur les projets internationaux (CPI)

Tel que prévu à la *Politique d'internationalisation*, ce comité a procédé à l'analyse et à la recommandation des projets internationaux au moment des appels de projets, ainsi qu'à la révision du guide d'application. Étant donné les moyens de pression mis en œuvre pendant l'automne, la consultation sur le guide s'est tenue en hiver plutôt qu'en automne et sa version finale devrait être déposée en CÉ à la fin de la présente année.

Le comité des applications pédagogiques des technologies de l'information et des communications (CAPTIC)

Plus actif que d'autres années, le CAPTIC a notamment revu le format de son plan de travail afin de cibler quelques enjeux prioritaires plutôt que d'effectuer la veille d'une multitude de sujets. Parmi ses objectifs, cette année, le comité devait préparer une recension et il a élaboré à cette fin des sondages qui permettront de dresser un portrait complet des pratiques techno-pédagogiques utilisées par les enseignants dans le but de mieux identifier les besoins des départements. Le CAPTIC souhaite aussi devenir un carrefour vers lequel converge l'information concernant l'utilisation des TIC au Collège et une ressource vers laquelle les départements peuvent se tourner lorsqu'une problématique survient. Dans cet esprit, plusieurs sujets ont été ainsi abordés : l'acquisition d'un module de détection du plagiat, les problèmes récurrents des pages web pédagogiques, les écueils de la nouvelle directive sur l'utilisation de l'infonuagique (D-24) .

Le comité d'organisation des journées pédagogiques

Pour les deux journées organisées cette année, le comité a choisi de se tourner vers les enseignants du collège pour que soit présentées, sous la forme d'ateliers, des pratiques pédagogiques locales.

Le **comité pour la reconnaissance du personnel enseignant** a été formé pour une troisième année pour désigner le récipiendaire de la Mention d'honneur de l'AQPC pour le Collège Ahuntsic.

Le **comité sur les étudiants ayant des besoins particuliers**

Étant donné le nombre croissant d'étudiants ayant des besoins particuliers, le comité, qui avait toujours eu un rôle de veille, a décidé de revoir ses objectifs et son mandat. Le comité travaille donc actuellement à élaborer une recension des besoins des enseignants et des départements en matière de services et de support pour permettre un encadrement adéquat de ces étudiants. Dès l'année dernière, les membres du comité souhaitaient aussi établir un guide à l'usage des enseignants, notamment en utilisant les lignes directrices émises cette année par la FNEEQ (*Guide concernant la population étudiante en situation de handicap (EESH)*, 2016) et les résultats de la recension. Le comité pourrait aussi soumettre des recommandations à la CÉ l'an prochain.

Pistes pour l'année 2016 - 2017

En plus des comités qui seront reconduits afin de poursuivre leur travail (PGP, PIRAC, EESH, CAPTIC, etc.), quelques dossiers et enjeux qui devraient retenir notre attention l'an prochain ont été identifiés. Cette liste doit cependant être discutée et complétée avec l'ensemble des enseignants de la CÉ en vue de l'élaboration du plan de travail de la CÉ 2016 – 2017, notamment :

- Dans la foulée de la rédaction du rapport Demers, suivre les recommandations formulées par le comité Rouillier ;
- Effectuer une veille du développement de la formation continue telle que remodelée par le projet de loi 70 (Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi) ;
- Suite aux résultats de la consultation, mener une réflexion sur les enjeux que l'on souhaite voir traités au comité des APTIC et des enjeux qui devraient être discutés en CÉ ;
- Assurer le suivi de certains documents suite à la révision de la Politique du plan de cours détaillé, notamment le gabarit de plan de cours et, possiblement, le cadre de référence du descriptif de cours ;
- Faire un suivi de l'élaboration et de l'administration du test d'admission en langue pour les étudiants ayant étudié hors Québec prévu dans le Règlement sur l'admission, la sélection, l'inscription et la réussite scolaire des étudiants (R-11) tel qu'amendé cette année ;
- Échanger davantage en CÉ sur des questions discutées dans les comités de sorte à alimenter la réflexion des membres des comités et à ce que l'ensemble des membres de la CÉ soit impliqué dans les dossiers.

Délégués syndicaux

Pierre Bayard

Département de soins préhospitaliers
d'urgence

Carine Blais

Département d'électrophysiologie médicale

Manon Brière

Département d'archives médicales (H 2016)

Mathieu Brière Provencher

Département de sciences sociales

Sabrina Carvonis

Département d'éducation physique

Stéphanie Côté

Département de gestion

Sophie Crevier (A 2015)

Département des techniques auxiliaires de la
justice

Clément Duguay

Département de génie civil, géomatique et
dessin technique

Alain Forget

Département de langues modernes

Marlène Fréchette

Département de médecine nucléaire

Annie Gauthier

Département d'archives médicales (A 2015)

Stéphane Gill

Département d'informatique

Sylvain Lacoursière

Département d'histoire et géographie

Josette Lavoie

Département de radiodiagnostic

Claude Maryse Lebeuf

Département d'infographie

Stéphane Leclerc

Département d'histoire de l'art

Blaise Michael Lennane

Département d'anglais

Daniel Lévesque

Département de graphisme

Chantale Messier

Département de radio-oncologie

Mélanie Morin

Département de cinéma

Benoît Pothier

Département d'impression

Raphaël Rebelo

Département de mathématiques

Jean-Philippe Rioux

Département de français et de lettres

Kim Riverin

Département de biologie et de
biotechnologies

Joan Sénéchal

Département de philosophie

Robert St-Amour

Département de chimie

Jean Trudelle

Département de physique

Au cours de la session d'automne, le comité de délégués s'est réuni à trois occasions.

Une première rencontre a eu lieu le 22 octobre afin d'organiser la première journée de grève (atelier de réflexion sur l'éventualité d'une loi spéciale, fonds de réserve, reprise des cours) et de recruter des volontaires qui assisteraient à la bonne mise en œuvre des dites journées.

Le 5 novembre, une rencontre conjointe délégués – comité de mobilisation a eu lieu, dans le but de recueillir les commentaires sur la première journée et d'ajuster le tir en vue des journées de grève des 16 et 17 novembre (manifestations, actions conjointes avec d'autres syndicats).

Une dernière réunion s'est tenue le 17 décembre, dont le principal objectif était de faire le point sur les derniers développements des négociations. La mobilisation et les perspectives pour janvier ainsi que la reprise de la journée de grève du 9 décembre ont aussi été abordés.

Pour ce qui est de la session d'hiver 2016, une rencontre a eu lieu le 5 mai afin de présenter l'état des préparatifs relatifs à la journée de réflexion syndicale du 27 mai et de discuter des trois thèmes retenus suite au sondage mené auprès des enseignants (batailles locales, négos du secteur public et vie syndicale).

Merci aux délégués pour leur présence active et leurs judicieuses interventions, que ce soit lors des réunions ou en plein piquetage.

Comité de mobilisation

Samaël Beaudoin

Département de philosophie

Gilles Bénichou

Département d'informatique

Geneviève Bergeron

Département de graphisme

Philippe Boudreau

Département de sciences sociales

Sabrina Carvonis

Département d'éducation physique

Julie Cloutier

Département de philosophie

Clément Duguay

Département de génie civil, géomatique et dessin technique

Suzanne Duranceau

Département de graphisme

Benoît Gaulin

Département de sciences sociales

Stéphane Gill

Département d'informatique

Christian Goyette

Département de sciences sociales

Philippe Labarre

Département de français et de lettres

Sylvain Lacoursière

Département d'histoire et de géographie

Claude Maryse Lebeuf

Département d'infographie

Daniel Lévesque

Département de graphisme

Julie Martin-Guay

Département de français et de lettres

Guy Ménard

Département de cinéma

Denise Poirier

Département de philosophie

Raphaël Rebelo

Département de mathématiques

Jean-Philippe Rioux

Département de français et de lettres

Joan Senéchal

Département de philosophie

Robert St-Amour

Département de chimie

Jean Trudelle

Département de physique

Ainsi que les membres de l'exécutif

Cette année, les négociations nous ont amené à suspendre les activités du Comité école et société pour réunir les enseignants disponibles au sein d'un Comité de mobilisation. Celui-ci s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'automne, pour concevoir des activités de mobilisation et surtout pour préparer les journées de grève. La longue énumération présentée dans le bilan de l'exécutif n'existerait pas sans les efforts de toutes ces personnes.

La liste ci-haut n'est probablement pas exhaustive : dans de telles périodes, l'implication des profs se manifeste par de nombreux gestes ponctuels et gratuits. C'est aussi de cette manière qu'on bâtit notre rapport de force ! Merci à toutes celles et tous ceux qui ont donné leur temps, leur énergie et leurs idées.

Comité de santé et sécurité au travail

Chantal Asselin

Département de médecine nucléaire

Julie Milette

Département d'électrophysiologie médicale

Francis Soucy

Département d'éducation physique

Alain Long (substitut)

Département de biologie et de biotechnologies (Conseil exécutif)

Directive inspection et contrôle (D-23)

Suite à la préparation de fiches d'inspection par la firme Médial, une directive a été élaborée et adoptée afin d'uniformiser l'inspection et le contrôle des lieux et du matériel au Collège. Cette directive a été mise en application en février dernier et a les visées suivantes : appliquer un processus d'identification des dangers existants et évaluer les risques de blessure ; déterminer les causes sous-jacentes des risques identifiés ; désigner des personnes responsables des inspections ; désigner des personnes responsables des mesures correctives et du suivi à apporter.

Des formations ont été données aux personnes responsables des inspections (principalement les technicien-nes de laboratoire) afin de les aider à compléter les fiches et à identifier le plus précisément possibles les risques encourus dans chaque département et service. Le comité SST prévoit réévaluer ce nouveau processus d'inspection après une expérimentation d'une année.

Procédures et mesures d'urgences

Un lien vers les directives générales du plan de mesure d'urgence a été ajouté sur tous les postes informatiques du collège, et une formation WEB sera élaborée par le Service sécurité et prévention du Collège afin de sensibiliser les nouveaux employés aux mesures à prendre en cas d'urgence.

Conditions à la piscine

Suite à des malaises ressentis par des enseignants et des sauveteurs à la piscine, une procédure de contrôle du niveau de chlore a été rédigée par un comité formé d'enseignants en éducation physique et des responsables de la piscine. Malheureusement, cette procédure n'a pu être achevée en raison des divergences d'opinions entre les enseignants et les responsables. Le comité a convenu d'engager une personne neutre et experte dans le dossier qui viendra évaluer la situation et présenter un rapport d'analyse en lien avec les normes existantes. De plus, le ministère de l'environnement a fait des analyses qui permettront de compléter le dossier. Ces rapports d'analyse devraient être présentés vers la fin mai.

Programme de prévention jeunesse

Une visite dans certains départements a eu lieu par le Comité prévention jeunesse du Collège concernant la prévention des blessures et des accidents des étudiants dans leur programme de formation. La formation sensibilisait les enseignants à bien identifier les risques dans chacun de leurs cours et à les communiquer aux étudiants afin que ceux-ci puissent pouvoir les prévenir dans leur milieu de travail futur. La visite du comité pour les départements restants sera complétée à la prochaine session.

Ergonomie

Dans le but de diminuer le risque de blessures chez les étudiants et le personnel du Collège dans le cadre du cours « Déplacement de la personne » en Soins préhospitaliers d'urgence, un projet de mesure de sécurité préventive est en cours, visant à installer un système de sécurité à cordage afin de retenir une charge qui serait échappée lors de déplacements de charges dans les escaliers. Une firme en ergonomie analyse présentement le projet.

De plus, des charriots transportant les tapis à la palestre aux miroirs ont été changés afin de faciliter le transport par les enseignants et les étudiants. Enfin, une procédure a été élaborée et affichée dans le local pour informer les utilisateurs sur des méthodes plus sécuritaires pour les transporter.

Amiantose

Suite à une analyse réalisée par un groupe d'experts, un rapport a été présenté au mois de février concernant la caractérisation du niveau d'amiante dans les installations et matériaux au Collège. Le rapport est disponible via le département des ressources matérielles.

Fonctionnement des hottes en laboratoire

Suite à certaines problématiques soulevées par rapport aux nouvelles hottes des laboratoires de chimie et de biologie, une équipe composée d'employés du Collège et d'ingénieurs d'une firme externe a évalué les risques associés. Le groupe a émis un rapport d'analyse et les premiers travaux de réfection débuteront durant la période estivale.

Sécurité dans un laboratoire de béton

Des enseignants et des techniciens en Génie civil ont émis des inquiétudes quant au respect des normes d'exposition à la silice cristalline dans un laboratoire de béton. Le Collège et le département en ont pris acte et instauré une série de mesures correctives temporaires visant à diminuer l'exposition des personnes. Le dossier est en évolution et une rencontre avec les intervenants de la CNESST (Commission des normes, de l'équité de la santé et de la sécurité du travail) doit être planifiée afin de valider ces mesures et de répondre aux questionnements des intervenants impliqués.

Comité d'action et de concertation en environnement

Mathieu Brière-Provencher

Département de sciences sociales (sociologie)

Jean La Roche

Département d'éducation physique

Claude Lebeuf

Département d'infographie

Dominic Ménard-Bilodeau

Département d'histoire et géographie (géographie)

Réalisations 2015-2016

Les négociations du secteur public et le renouvellement de notre convention collective ont dominé le déroulement des deux sessions au Collège. Les activités du CACE ont ainsi été grandement ralenties, tous les participants ayant suspendu leur participation au comité. Certaines activités initiées ou liées au CACE ont cependant maintenant un roulement pratiquement autonome. En voici quelques exemples.

À partir du printemps et durant l'été, un **potager collectif** a été entretenu, précédé par des ateliers de semis ouverts à tous. L'expérience en continu permet d'identifier les plantes les plus appropriées pour les différents emplacements disponibles sur le terrain. De même, l'expérience de faire pousser du houblon pour produire une bière du Collège continue.

La **production de miel** continue en collaboration avec les abeilles avec lesquelles nous apprenons à cohabiter. Cette activité progresse et donne lieu à des récoltes saisonnières délicieuses.

En septembre, la semaine **Mon cégep à vélo** fait la promotion de l'utilisation du vélo comme mode de transport. Des supports à vélo continuent d'envahir progressivement les espaces de stationnement autrefois uniquement alloués aux voitures.

La **Zone verte** s'est affirmée comme halte appréciée par les étudiants. Sa vocation comme zone de veille environnementale sur la protection de l'environnement est encore en voie de développement. Des écrans diffuseront bientôt régulièrement des capsules d'information thématiques ou liées à l'actualité.

Un **Code de vie vert** est maintenant disponible et publié sur les diverses plateformes qui rejoignent toutes les personnes qui fréquentent le Collège.

Les discussions sur le plan de travail quinquennal du CACE ont été l'occasion d'arrimer nos priorités à celles du Collège pour pouvoir relancer plus efficacement les diverses instances du Collège sur les objectifs qui touchent leurs secteurs d'intervention.

Notre **page Facebook** est maintenant fonctionnelle et diffuse régulièrement de l'information liée à l'actualité en environnement mais aussi aux événements locaux qui peuvent intéresser tous les membres de notre communauté. Comme on dit aujourd'hui, venez « Aimer » notre page ! Faites-nous suivre du contenu que vous remarquez à ce sujet. Vous pouvez aussi toujours nous rejoindre par courriel : environnement@cahuntsic.ca.

Les perspectives pour les années à venir

Comme nous le constatons déjà en 2014, depuis la mise sur pied du CACE, le bassin des personnes qui s'impliquent ne change pas d'une année à l'autre. Le problème est que cette question semble remise entre les mains d'un comité, ce qui représente finalement bien peu de personnes (malgré toute notre bonne volonté !). L'actualité nous démontre pourtant que plus de personnes devraient se sentir concernées et mettre la main à la pâte.

Par exemple, les collègues remarquaient que, même dans le cadre du SPECA, beaucoup de documents sont encore imprimés inutilement ; que les couverts, lors d'événements, ne sont pas totalement recyclables. Si on regarde du côté de notre activité professionnelle, beaucoup de notes sont encore imprimées inutilement.

Pour élargir le débat et la participation, nous proposerons régulièrement des articles dans le *SPECA-Hebdo* pour suggérer des discussions, des trucs et recevoir vos questions, suggestions.

Nous pensons aussi que le SPECA doit s'engager plus fermement à l'égard de l'environnement. C'est pourquoi nous comptons proposer une déclaration de principe à l'assemblée du SPECA.

Comité-conseil de la recherche

Chantal Asselin

Représentante pour la formation technique
Département de médecine nucléaire

Maria Grazia Baruffaldi (session automne)

Représentante pour la formation préuniversitaire
Département de sciences sociales (anthropologie)

Ginette Cartier (session hiver)

Représentante pour la formation préuniversitaire
Département d'histoire et géographie

Caroline Proulx

Représentante pour la formation générale
Département de français et de lettres

Au cours de l'année, le Comité-conseil de la recherche (CCR) :

- a tenu quatre rencontres au cours desquelles il a analysé huit projets de recherche soumis par des chercheurs du Collège à divers organismes subventionnaires ou des chercheurs externes qui souhaitent effectuer une étude au Collège.
- a amorcé les travaux qui permettront d'amender la *Politique institutionnelle sur la recherche* (PO-22) en fonction des exigences de la nouvelle *Politique sur la conduite responsable de la recherche des Fonds de recherche du Québec*.

Comité de veille interculturelle

Catherine Allen

Département de sciences sociales (anthropologie)

Mathieu Brière-Provencher

Département de sciences sociales (sociologie)

Julie Gauthier

Département de sciences sociales (anthropologie)

Cette année le Comité de veille interculturelle ne s'est réuni qu'à trois reprises. Malgré la volonté affirmée des enseignants de tenir davantage de rencontres même dans un climat syndical tendu, nous n'avons été convoqués qu'à la fin des deux sessions. Le comité travaillera l'année prochaine à la rédaction d'une politique d'intégration et d'éducation interculturelle, mais les travaux ont toutefois été entamés à la fin de la session d'hiver 2016. Aucune activité n'a été organisée par le comité cette année.

Collectif Échec à la guerre

Raymond Legault

Département d'informatique

Le Collectif Échec à la guerre est une coalition d'organismes québécois qui s'opposent à la militarisation croissante de la politique étrangère canadienne en partenariat de plus en plus étroit avec les États-Unis. La coalition rassemble des groupes syndicaux, de femmes, de développement international, religieux, étudiants, politiques et des groupes de paix. Le SPECA en est membre.

Au printemps 2015, pour tenter de résoudre ses insuffisances chroniques d'énergies militantes, le Collectif avait décidé de créer un « groupe de travail » – ouvert non seulement à des représentant-es d'organismes mais aussi à des militant-es individuels – qui avait été chargé de mettre en œuvre son plan d'action pour la prochaine année. Cette nouvelle structure a porté ses fruits en 2015-2016, notamment avec la refonte complète du site Internet du Collectif (www.echecalaguerre.org) et une activité plus importante sur notre page *Facebook*.

À l'automne 2015, pour la cinquième année, le Collectif a mené sa campagne annuelle du coquelicot blanc, dont les porte-parole étaient l'animatrice et journaliste indépendante Ariane Émond et l'auteur et scénariste François Avard. Dans un premier temps, un texte intitulé « Le Canada et la promotion de la paix : un bilan désastreux » – co-signé par 94 personnalités publiques du Québec – a été publié le 21 septembre 2015 dans l'édition en ligne du *Journal de Montréal* et du *Journal de Québec*, sous la rubrique « Blogues votre opinion ». Dans un deuxième temps, 167 personnes et 57 organisations ont solidairement contribué à l'achat d'une pleine page en couleurs – dans l'édition du *Devoir* du 31 octobre – pour y expliquer pourquoi elles s'engageaient à porter le coquelicot blanc à l'occasion du Jour du Souvenir. Finalement, le 11 novembre, le Collectif a organisé une vigile solennelle et silencieuse, à deux pas de la cérémonie militaire officielle, dans le but de donner un autre sens à cette journée.

Plus récemment, le 23 avril 2016, le Collectif a organisé une conférence publique intitulée « La guerre en Syrie et en Irak, l'État islamique et le Canada ». Les présentations des conférenciers invités (Samir Saul, Michael Hennessy Picard et Valérie Amiraux) ont permis d'aller au-delà de la présentation simpliste de cette guerre et de l'État islamique (EI) par nos pouvoirs politiques et nos grands médias, de cerner les nombreux enjeux régionaux et géostratégiques des guerres en Syrie et en Irak, de resituer l'émergence et la consolidation de l'EI et d'autres groupes djihadistes dans l'histoire récente de ces pays et du Moyen-Orient, etc. Il y a aussi été question, évidemment, de la nouvelle position et de la participation canadienne à la guerre en Irak et en Syrie. Les conférences sont accessibles sur *YouTube* à cette adresse : <https://youtu.be/X-hPjxrMLO>

Finalement, le Collectif organisera dans les prochaines semaines une action antimilitariste à Montréal et vise aussi à publier, à temps pour le Forum social mondial qui se tiendra à Montréal au mois d'août, un nouveau fascicule sur l'« État islamique ».

Comité institutionnel de protection des animaux du Collège Ahuntsic

Philippe Rioux

Département de français et de lettres
(membre non utilisateur des animaux)

Lucie Brouillette

Département de biologie et de biotechnologies
(membre utilisateur des animaux)

Cette année encore, le Comité institutionnel de protection des animaux du Collège Ahuntsic (CIPACA) a veillé à l'analyse des demandes d'utilisation des animaux pour l'enseignement au cours des sessions A-2015 et H-2016, incluant aussi la session d'été et, le cas échéant, a recommandé l'approbation ou la modification des protocoles soumis au comité.

Les membres ont également, tour à tour, inspecté l'animalerie et déposé un rapport évaluant la conformité des installations et des procédures / documentations selon les normes canadiennes mises en place par le Conseil canadien de protection des animaux (CCPA). La gestion des documents électroniques étant faite régulièrement, de concert avec la gestionnaire du CIPACA, un support à la rédaction du rapport annuel soumis au CCPA a aussi été faite. La présence des membres du comité a également été requise le 7 janvier 2016 pour un audit du CCPA, ici au collège. Le transfert des informations concernant la gestion des documents et l'articulation du comité à Sylvain Beausoleil (membre utilisateur d'animaux de laboratoire et enseignant au département de biologie et de biotechnologies) a été entamé par Lucie Brouillette afin de préparer son départ de ce comité sous peu.

Grâce au travail d'équipe des divers intervenants (incluant les utilisateurs d'animaux de laboratoire) du Collège Ahuntsic, l'audit s'est très bien déroulé et le Collège Ahuntsic a ainsi conservé son certificat de bonnes pratiques animales sans conditions, et ce, décerné par le CCPA à l'hiver 2016.

Comité de recours R-11

Ginette Cartier

Département d'histoire et géographie (histoire)

Établi en vertu du règlement R-11 (condition d'admission des étudiants), le Comité de recours est composé de la registraire Maryse Lamothe, d'une aide pédagogique individuelle (Nathalie Boies et Patricia Ratelle en alternance) et d'un-e enseignant-e (Ginette Cartier).

Le comité s'est réuni le vendredi 21 août pour la session d'automne 2015 et le vendredi 15 janvier 2016 pour la session d'hiver 2016. Pour faire suite à l'avis de renvoi reçu du Collège (après avoir échoué la moitié de leurs cours lors d'une deuxième reprise), 38 étudiants-es ont demandé à être entendus-es par le comité pour exposer les raisons spéciales et exceptionnelles expliquant leurs échecs et surtout, les raisons qui permettraient au Collège de les réintégrer.

Le tableau suivant montre les résultats du comité.

Session	Nombre de dossiers	Renvois	Réadmission
Automne 2015	13	1	12
Hiver 2016	25	3 + une absence	21

Après examen de chaque dossier, le comité a fait parvenir ses recommandations (de maintien du renvoi ou de réadmission) à la Direction des études qui a pris la décision finale.

À noter, le comité s'est interrogé sur le nombre grandissant de demandes cette année, particulièrement à l'hiver 2016. Simple circonstance ponctuelle ou tendance ?

ANNEXE I

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné l'État des résultats du Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic (FNEEQ-CSN) pour la période s'étendant du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015.

L'examen a comporté une revue générale des registres comptables, des documents bancaires ainsi qu'un sondage des registres et pièces justificatives.

À notre avis, les états financiers représentent fidèlement la situation financière du SPECA.



Sylvain Beausoleil



Philippe Labarre

Vérificateurs des livres du SPECA pour 2014-2015

Le 3 mai 2016

ANNEXE II – DONS DE SOLIDARITÉ 2015-2016

Cause	Organismes	Montant
Le travail et l'emploi	• FATA (renouvellement adhésion)	250,00 \$
	• Comité Chômage de Montréal (CCM) (renouvellement : 100 \$ + don : 200 \$)	300,00 \$
	• STT de l'Hôtel-Motel La Caravelle	200,00 \$
	• SÉTUE (Syndicat des étudiants employés de l'Université du Québec à Montréal)	200,00 \$
	• UTTM (Union des travailleuses et travailleurs accidentés de Montréal)	200,00 \$
	• Au bas de l'échelle	200,00 \$
L'éducation populaire et la formation	• Association québécoise des étudiants ayant des incapacités au postsecondaire (AQEIPS)	150,00 \$
	• RevDec	150,00 \$
	• Centre St-Pierre	150,00 \$
	• MEPACQ (Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec)	200,00 \$
	• ICÉA (Institut de coopération pour l'éducation des adultes)	150,00 \$
	• IRIS (Institut de recherche et d'information socio-économique)	200,00 \$
	• TROVEP (Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire)	200,00 \$
	• Université populaire 2016 (NCS)	150,00 \$
L'action sociale et communautaire	• Comité BAILS Hochelaga-Maisonneuve	150,00 \$
	• Mission Bon Accueil	150,00 \$
	• Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (renouvellement : 100 \$ + don : 200 \$)	300,00 \$
	• ATTAC-Québec	150,00 \$
	• Collectif « Échec à la guerre » (Pub dans <i>Le Devoir</i>) + renouvellement adhésion + don	400,00 \$
	• Croix-Rouge canadienne (Division du Québec)	150,00 \$
	• Groupe communautaire l'itinéraire (réabonnement : 124,18 \$ + don : 25,82 \$)	150,00 \$
	• Fonds de défense de Gabriel Nadeau-Dubois	200,00 \$
	• Fondation Léo-Cormier	200,00 \$
	• Association des juristes progressistes	200,00 \$
	• Solidarité paniers de Noël (CSN)	150,00 \$
	• Défi Pierre Lavoie	100,00 \$
	• Action Réfugiés Montréal	1 000,00 \$
	• Ligue des droits et libertés	150,00 \$
• Parrainage civique Les Marronniers	150,00 \$	
• Info-Secte	150,00 \$	
La condition féminine	• Centre d'éducation et d'action des femmes	200,00 \$
	• Fondation Léa Roback	150,00 \$
	• CALACS	150,00 \$
	• Fondation La rue des Femmes	150,00 \$
	• Action travail des femmes	200,00 \$
	• CSN-CCMM (collectif – 8 mars 2016)	150,00 \$
	• Centre de santé des femmes de Montréal	200,00 \$
	• Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec (RAFIQ)	200,00 \$
	• Fédération des femmes du Québec (FFQ)	200,00 \$
	• Collectif L'Euguélonne	200,00 \$
	• Le Cran des femmes	150,00 \$
La presse indépendante	• Ricochet Media	200,00 \$
	• 99 % Media	200,00 \$
	• Syndicat des profs du Cégep Marie-Victorin (pub)	299,00 \$
La solidarité internationale	• SUCO (Solidarité Union Coopération)	200,00 \$
	• PAJU (Palestiniens et Juifs unis)	150,00 \$
	• CISO (Centre international de solidarité ouvrière)	100,00 \$
	• PAQG (Projet accompagnement Québec Guatemala)	200,00 \$
	• SolidArQc (Solidarité Argentine-Québec)	150,00 \$
	• Amnistie internationale	200,00 \$
	• FNEEQ pour le Forum social mondial	150,00 \$
	• Alliance syndicats et tiers-monde	150,00 \$
*TOTAL : 10 399,00 \$		

* Inclut le don remis à Action Réfugiés Montréal de 800 \$; montant voté lors de l'assemblée du 11 février 2016.

Comité de perfectionnement

Mohand Atroun

Département d'informatique

Josée Dépelteau

Département de médecine nucléaire / électrophysiologie médicale (MN)

Colette Siguoïn

Département d'infographie

Valérie Lavoie

Département de technique d'auxiliaire de la justice

Josette Lavoie

Département de radiodiagnostic

Jean Miron

Département de gestion

François Journault

Département d'histoire et géographie (histoire)

Pour l'année scolaire 2015-2016, le Comité de perfectionnement des enseignants disposait d'un budget de 96 380,70 \$ (195 \$ par professeur à temps complet selon les dispositions de la clause 7-1.01 de la convention collective), ce à quoi s'est ajouté le solde des années antérieures de 31 285,22 \$ (solde au 30 juin 2015).

En raison de l'augmentation continue des demandes des dernières années et de la réduction conséquente de la réserve budgétaire du Comité, l'assemblée générale du 20 novembre 2014 avait convenu de diminuer le taux de remboursement à 85% pour les activités qui se tiendraient à compter du 1er janvier 2015. Ainsi, depuis trois sessions, le taux de remboursement est à 85%.

Bien que l'année ne soit pas terminée et que d'autres demandes pourraient être déposées, il semble bien que le nombre de demandes déposées sera comparable à celui de l'an passé. Au moment d'écrire ce bilan, 206 demandes avaient été traitées dans les 6 premières réunions de l'année (une septième aura lieu le 27 mai 2016). Ces demandes totalisent pour l'instant des engagements de l'ordre de 68 327,04 \$. Ainsi, aucun déficit ne devrait être engendré et nous disposons à ce jour d'un surplus de 59 338,88 \$, lequel devrait diminuer suite à la dernière réunion du comité.

Évolution des budgets annuels depuis 2002

Le tableau récapitulatif ci-dessous fait état du budget disponible pour une année donnée sur une base prévisionnelle et sous réserve de vérification des états financiers (allocations ETC) du Collège pour l'année précédente.

Année	Solde au 30 juin précédent	Financement annuel	Total disponible	Date du rapport
2002-2003	40 207,00 \$	67 399,36 \$	107 606,36 \$	14 février 2003
2003-2004	54 110,02 \$	70 386,98 \$	124 497,00 \$	11 mai 2004
2004-2005	56 653,04 \$	70 386,96 \$	127 040,00 \$	17 mai 2005
2005-2006	56 698,73 \$	72 884,27 \$	129 583,00 \$	8 mai 2006
2006-2007	86 166,67 \$	51 498,01 \$	137 664,68 \$	1er mai 2007
2007-2008	104 727,59 \$	86 800,35 \$	191 527,94 \$	6 mai 2008
2008-2009	126 674,00 \$	89 863,80 \$	216 537,80 \$	4 mai 2009
2009-2010	137 846,00 \$	82 730,00 \$	220 576,00 \$	2 mai 2010
2010-2011	90 112,72 \$	93 412,80 \$	183 525,52 \$	30 mai 2011
2011-2012	73 216,47 \$	99 678,08 \$	172 894,55 \$	20 avril 2012
2012-2013	58 385,55 \$	98 340,45 \$	156 726,00 \$	7 mai 2013
2013-2014	36 304,13 \$	97 658,87 \$	133 963,00 \$	11 avril 2014
2014-2015	21 195,38 \$	97 379,10 \$	118 574,48 \$	5 mai 2015
2015-2016	31 285,22 \$	96 380,70 \$	127 665,92 \$	17 mai 2016

Dépenses par catégories : 3 dernières années

Catégorie	2013-2014			2014-2015			2015-2016 (au 17 mai 2016)		
	Nbre	Montant accordé		Nbre	Montant accordé		Nbre	Montant accordé	
BD	36	19 371,89 \$	15%	24	13 459,04 \$	15%	24	14 831,35 \$	22%
BE	126	27 394,24 \$	21%	68	18 000,34 \$	20%	60	13 384,74 \$	20%
BA	13	6 533,78 \$	5%	6	2 524,13 \$	3%	2	605,98 \$	1%
C	152	50 892,07 \$	39%	128	40 101,44 \$	44%	66	25 974,27 \$	38%
DD	63	23 563,27 \$	18%	44	12 133,21 \$	13%	38	11 334,31 \$	17%
DE	4	1 162,95 \$	1%	44	5 217,52 \$	6%	16	2 196,39 \$	3%
DA	6	3 206,44 \$	2%	1	339,18 \$	0,3%	0	-	-
Total	400	131 692,46 \$	100%	315	91 774,86 \$	100%	206	68 327,04 \$	100%
Demandé	132 590,14 \$			102 321,76 \$			80 384,75 \$		
Taux	100%			100% (A2014) / 85% (H2015)			85%		

Légende

Cours ou stages crédités

BD : dans la discipline d'enseignement

BE : en éducation ou relatifs à la tâche enseignante (codifié BP en 2013-2014)

BA : dans une autre discipline relative à celle enseignée

C : Colloques, congrès, conférences

Cours ou stages non crédités

DD : dans la discipline d'enseignement

DE : en éducation ou relatifs à la tâche enseignante (codifié DP en 2013-2014)

DA : cours dans une autre discipline relative à celle enseignée

SPÉCA
du Collège Ahuntsic

syndicat du
personnel
enseignant

9155, rue Saint-Hubert | www.speca.info
Local : G-1145 | spec@collegeahuntsic.qc.ca
Montréal (Québec) | Tél. : 514 388-8696 / 514 389-5921 # 5110
H2M 1Y8 | Télécopieur : 514 388-7234